

Vieillir en ville

Autor(en): **Hoffmeyer, Valérie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **82 (2010)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-144998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Vieillir en ville

Certains quartiers permettent de mieux vieillir que d'autres qui entravent l'autonomie. Revue de ces détails qui aident à mieux vivre en ville.

Un trottoir trop haut ou absent, un feu piéton trop brièvement vert, des toilettes publiques sans appui, l'absence de bancs publics, un éclairage inefficace, des repères brouillés par de nouveaux aménagements urbains... Des détails de la vie quotidienne. Mais une fois qu'on est entravé dans sa mobilité, c'est à cette somme de petites choses que l'on se rend compte des difficultés à vivre en ville, y compris dans son propre quartier. Accumulées autour du domicile, ces «brouilles» finissent par ériger un obstacle infranchissable pour les personnes âgées. Et qui dit obstacle, dit perte du sentiment de sécurité, baisse du nombre de sorties, isolement accru, dépendance plus rapide. Un engrenage bien connu des professionnels du troisième âge. Outre les mesures médico-sociales d'accompagnement, l'aménagement des quartiers et des villes a donc son rôle à jouer pour retarder l'entrée en EMS dont le coût global mensuel d'une chambre tourne autour des 10 000 francs, rappelons-le. Un réflexe-ânés à intégrer, car il concerne les vieux d'aujourd'hui, ceux de demain et... notre porte-monnaie à tous.

Centre-ville mieux adapté

Comment? A l'échelle du quartier d'abord. L'ICADE, une société foncière et immobilière française, qui construit une maison de retraite sur cinq en France et un hôpital sur deux, a mené une étude¹ sur le sujet. Elle a équipé de GPS des femmes âgées de 80 ans et plus, les unes vivant dans un quartier bien centré, les autres en périphérie, afin d'observer leurs déplacements. «Pour les femmes vivant dans un quartier bien centré, 75% des déplacements se font dans un rayon de 500m, 91% se font à pied et ils ont lieu plusieurs fois dans la journée. Pour les femmes vivant dans un quartier excentré, 40% des déplacements se font à pied, 15% des personnes font moins de 2 sorties par jour.» Le mythe de la maison de retraite au milieu des champs, et souvent déconnectée des transports publics, en prend un coup.

Le fantasme de la villa

Si la Suisse ne partage pas les mêmes soucis avec son dense tissu de villages et petites villes (75% de la population vit en agglomération), elle sera elle aussi confrontée au vieillissement des quartiers périurbains de villas. La maison individuelle pour la retraite reste un fantasme pour 80% des 50-59 ans. Mais chez les plus de 70 ans, 41% veulent un appartement, 37% le souhaitent au centre-ville. Alors que seul un actif sur quatre s' imagine vieillir en ville. Peut-être parce que ces derniers ne se rendent pas compte d'un fait pourtant avéré: les habitants ont, dans les quartiers de villas, une dépendance marquée à la voiture et quand on ne peut plus conduire, on ne se déplace plus et c'est à nouveau l'engrenage de la dépendance qui s'enclenche.

Les éco-quartiers pas mieux lotis

Et qu'en est-il des nouveaux quartiers durables, sont-ils plus ânés-compatibles qu'ailleurs? «Les personnes qui ont porté ces projets sont des pionniers, pleins d'énergie et de convictions – d'autant moins capables de se projeter dans la vieillesse, synonyme de déclin et de dépendance, remarque-t-on à l'ICADE. Des adaptations seront nécessaires à l'avenir.» Et de citer l'exemple de Vauban à Fribourg-en-Brisgau, en Allemagne. Posent problème la concentration des commerces (première motivation à sortir pour les personnes âgées) en un seul lieu plutôt que répartis dans le quartier, mais aussi l'aménagement des espaces extérieurs. Souvent laissés «en friche» pour favoriser la biodiversité, ils sont notamment équipés d'un mobilier minimal et «nature» (des troncs, des blocs de pierre en guise de bancs), foncièrement antivieux puisque sans appui ni accoudoirs. Or le banc est un élément essentiel pour se reposer sur le trajet, l'idéal étant un banc tous les cent mètres.

Chez les architectes et les aménagistes, on applique les normes en vigueur, mais on est encore loin d'un véritable réflexe-ânés, qui demande à toutes les étapes de la planification de se projeter dans la situation des usagers. Un réflexe-citoyen!

Texte: **Valérie Hoffmeyer**

¹ Cette étude a été présentée le 2 juillet 2009 lors d'une conférence à la Maison des associations, rue des Savoises, Genève, par ses auteurs, Pierre-Marie Chapon, chargé du secteur maisons de retraite, géographe à l'ICADE, et Henri Chapouthier, chargé des questions de développement durable à l'ICADE. infos sur www.icade.fr

La Société de Communication de l'Habitat Social (SOCOMHAS), editrice de la revue *Habitation*, invite les coopérateurs à son assemblée générale **le 3 mai, à 14 h**, au secrétariat de l'ASH, Pierrefleur 50, 1004 Lausanne.

Ordre du jour statutaire:
détails sous www.habitation.ch/actualite